LES TRAVAILLEURS LOCAUX DE LA MINE DE BISSA GOLD AU BURKINA FASO : PRECARITE OU SECURITE ?

ZONGO TONGNOMA, Attaché de recherche à l'Institut des Sciences des Sociétés (INSS) du CNRST/Burkina Faso. *Email : ztongnom@gmail.com*

MARIE-THERESE ARCENS SOME, Chargé de recherche à l'Institut des Sciences et des Sociétés (INSS) du CNRST/Burkina Faso. *Email : mtarcens@hotmail.com*

Résumé

Les ressources naturelles, notamment l'exploitation des ressources minières, font de plus en plus l'objet d'une immense convoitise dans la plupart des pays africains dont le Burkina Faso. L'installation d'une mine crée des attentes au sein de la population riveraine. Tous rêves de travailler dans une mine industrielle. Pour comprendre ce renouveau, cet article examine la perception de la population de Sabcé concernant les emplois offerts par la mine de Bissa Gold dans le centre Nord du Burkina Faso, tout en jetant un regard sur l'impact qu'elle engendre sur les autres activités. Ainsi, l'analyse des mutations, ainsi que les multiples implications de la mine sur la vie des individus, sur l'environnement et l'emploi montrent clairement que la mine de Bissa Gold a plutôt complexifié l'accès à l'emploi dans ladite commune et la dégradation des autres activités dans le système rural. En effet, la plupart des jeunes qui avaient comme unique emploi « l'orpaillage » fut chassé des sites aurifères artisanaux au profit de la mine industrielle. À partir des données collectées, d'une manière qualitative sur le terrain, entre 2018 et 2019, auprès des chefs de ménages, des élus locaux, les agents de la sécurité, le responsable des eaux et forêts, le responsable agricole, les comités villageois de développement (CVD), quelques anciens travailleurs de la mine et sur la base d'une méthode pragmatique d'enquête, l'article vise à identifier et à analyser les causes de ce retournement de situation, vis-à-vis de la population locale, ainsi que les conséquences qui en découlent sur la poursuite des activités de la mine

Mots clés : *Mine, ressources minières, Sabcé, Burkina Faso.*

Abstract

Natural resources, in particular the exploitation of mineral resources, are increasingly the object of immense covetousness in most African countries, including Burkina Faso. The installation of a mine creates expectations for the waterfront population. All dreams of working in an industrial mine. To understand this revival, this article examines the perception of the people of Sabcé regarding the jobs offered by the Bissa Gold mine in the northern center of Burkina Faso, while taking a look at the impact it has on other activities. Thus, the analysis of mutations, as well as the multiple implications of the mine on the lives of individuals, on the environment and employment clearly show that the Bissa Gold mine has rather complicated access to employment in the so-called commune and the degradation of other activities in the rural system. Indeed, most of the young people who had as their only job «the gold mining» were driven from the artisanal gold sites to the industrial mine. Based on data collected in a qualitative way on the ground between 2018 and 2019 from heads of households, local elected officials, security officers, the head of water and forests, the head of agriculture, village development committees some former mine workers and on the basis of a pragmatic method of investigation, this article has

the role of identifying and analysing the causes of this reversal of situation vis-à-vis the local population, and the resulting impact on the continued operation of the mine.
Mots clés : *Mine, ressources minières, Sabcé, Burkina Faso*

Introduction

Depuis 2009, grâce à une forte exploitation industrielle et artisanale, l'or est devenu le « poumon » de l'économie Burkinabé en occupant la première place parmi les produits d'exportation du pays devant le coton (Zongo T, 2020). Selon la base des données reportées par l'Etat, après conciliation, les revenus générés par le secteur minier se chiffrent à 186 776 milliards de FCFA pour l'année 2017, contre 164, 585 milliards de FCFA, en 2016, soit une évolution de plus de 13,48 %. Sa production totale, en 2017, communiquée par la direction générale des mines et des carrières, s'est élevée à 46 ,40 tonnes contre 38,53 tonnes, en 2016, soit une hausse de 20 % (DGM, 2018). Malgré cette production élevée de l'or, c'est curieusement le secteur agricole, avec le coton en tête de liste (30% du PIB), qui participe le plus à la réduction de la pauvreté (OCED, 2012 :105).

Malgré tout, l'activité d'une mine industrielle est considérée comme pourvoyeur d'emplois à l'échelle locale. Cette pensée de la population locale découle du discours prononcé par les autorités Burkinabé et les responsables de la société minière Bissa Gold, lors de l'installation de la mine. À titre illustratif, le ministère burkinabé des Mines, des Carrières et de l'Energie cité par Mattieu Thune (2011), promettait, lors de l'inauguration de la mine de Kalsaka, le 30 octobre 2008, que les activités d'exploitation entraîneraient la création de nombreux emplois locaux. Or, la fréquence d'emploi se situe lors de la phase d'installation. Dans la province du Bam du Burkina Faso, la mine de Bissa Gold n'a pas dérobé à cette règle. Le calendrier de ce cycle minier est marqué, au début, par un fort taux d'emploi, au niveau de la main-d'œuvre locale. Cette phase terminée, s'en suit les licenciements et le passage des travaux journaliers, pour la plupart des habitants du Bam travaillant dans la mine. C'est le début du désenchantement de ces habitants qui ne s'attendaient pas à ce que cela soit aussi bref. L'illusion d'avoir un emploi avec un contrat bien signé dans la mine de Bissa Gold s'est très vite envolée. Seules des personnes qualifiées ont un contrat. Cette situation amène la population des villages impactés du Bam à démystifier la mine qui suscite tous les espoirs d'un lendemain meilleur. L'objectif de cet article est de mesurer l'impact de l'industrie minière Bissa Gold sur les communautés locales.

1. Méthodologie

La principale source de données utilisée est l'enquête réalisée dans la commune de Sabcé (une commune riveraine de la mine de Bissa Gold), en 2018, auprès des autorités du ministère des mines à Ouagadougou et la revue de littérature. Dans le cadre de cette étude, l'approche qualitative fut privilégiée. Nous avons aussi utilisé les données secondaires collectées auprès des différentes structures minières (ITIE, Ministère des mines, des rapports et des textes législatifs en rapport avec l'extraction minière, etc.). Les méthodes utilisées, pour la collecte des données, sont des entretiens semi-structurés et l'organisation des focus group. Des entretiens ont été réalisés auprès d'un échantillon constitué par des personnes ressources du secteur minier industriel, les responsables des collectivités locales des villages, les chefs de ménages de Sabcé, les propriétaires terriens, la chambre des mines, le ministère des mines. Ces entretiens ont consisté à recueillir leur avis sur l'impact des activités minières sur le développement durable. Au total, 55 personnes ont été interrogées, et les données ont été recueillies à l'aide d'un dictaphone. Les données ont été par la suite transcrites, traitées et analysées.

2. Résultats

2.1. Le Burkina Faso dans le cercle des pays miniers en Afrique

La découverte du potentiel minier du Burkina Faso et de l'Afrique de l'Ouest, en général, résulte des recherches organisées par l'administration coloniale, et, plus tard par les Etats après l'indépendance. Ces recherches ont permis la mise en place de cartes de synthèse du potentiel minier de l'Afrique de l'Ouest. Au niveau du Burkina Faso, la création d'une direction générale des mines, de la géologie et des carrières (DGMGC) pose un premier jalon de la politique minière. Ce service avait pour tâche de poursuivre les travaux initiés par l'administration coloniale. Elle est chargée de l'application de la politique du ministère, dans le domaine des mines et de la géologie, de la conception, de l'élaboration, de la coordination, de la promotion des activités relatives à la recherche et à l'exploitation des substances minérales, de la diffusion de la documentation relative à la réglementation des activités minières, de la gestion des titres miniers.

À cette époque le Bureau des mines de la France de recherche géologique et minière, le BRGM a effectué plusieurs missions de recherche au Burkina Faso pour la prospection minière. La carte géologique du Burkina Faso a été établie par le BRGM et publiée par le service des mines, en 1962 (Michel, 1973 ; 53 missions). Des missions effectuées dans le

cadre d'accords bilatéraux ou multilatéraux, entre le Burkina Faso et les pays développés, ont permis de mettre en place une base de documentation pour les recherches postérieures. C'est l'ensemble des recherches qui a permis la mise en évidence de ces importantes ressources minières. Le potentiel minier du Burkina Faso est surtout lié aux sillons ou formations birimiennes dont la superficie (supérieure à 70 000 Km^2) dépasse de loin celle de la prolifique de la région minière de l'Albitibi, au Canada. Les formations birimiennes (Protérozoïque inferieur ou Paléo protérozoïque) sont également connues dans la sous-région (Côte D'Ivoire, Mali, Niger, Guinée, Sénégal) et dans d'autres régions du monde (Australie, Etats- Unis, etc.) Bien que les premiers travaux d'exploration minière aient débuté il y a environ une cinquantaine d'années, le potentiel minier du Burkina Faso reste encore mal défini car le pays demeure insuffisamment exploré. Néanmoins, les explorations intensives que le pays connaît, ces dernières années, sont en train de modifier considérablement les données sur ce potentiel. Parmi les potentialités minières, on peut citer l'or, le zinc, le cuivre, le manganèse, l'antimoine, les phosphates, les calcaires, les marbres, les argiles, le fer, le kaolin, le talc, le granite, la bauxite, les sables : de cette diversité de substances minérales, on retient que seul l'or, les phosphates, le Zinc, le manganèse, le granite, les sables, les calcaires et les argiles font actuellement l'objet d'exploitation, au regard de l'examen des titres miniers délivrés. La carte numéro 1 donne une idée des projets avancés dans les mines industrielles, au Burkina Faso. La richesse minière du pays est également constituée de réserves d'or réparties sur le territoire, comme l'indique la figure 1.

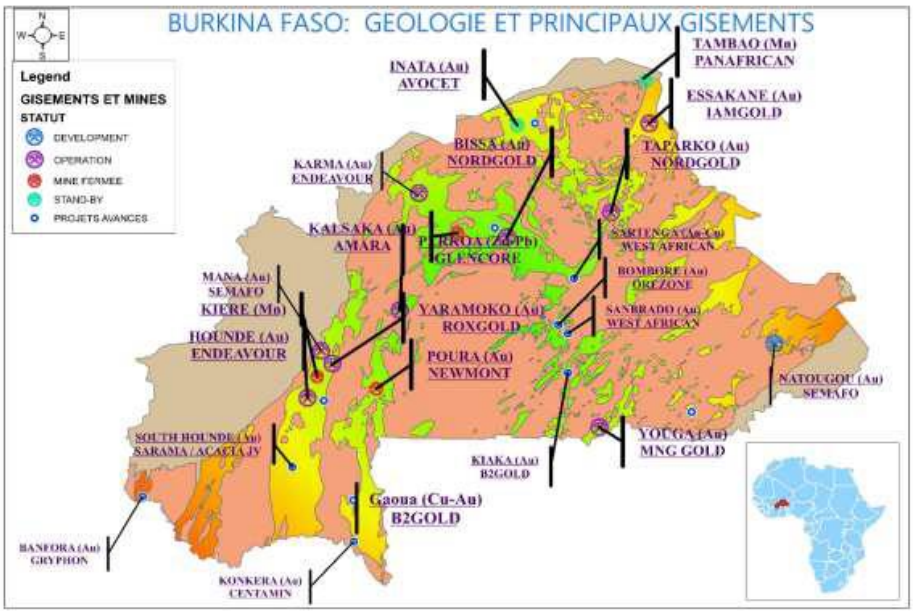


Figure 1 : Géologie et principaux gisements au Burkina Faso.

2.2. Présentation du site de Bissa Gold et les villages riverains

Le site de Bissa Gold est à environ 90 km de la capitale Ouagadougou, dans la région du centre nord, province du Bam. C'est la commune de Sabcé qui abrite cette mine. Dans la commune de Sabcé, les personnes rencontrées connaissent très bien la société dénommée Bissa Gold qui est une filiale de Nord Gold et savent que cette société exploite de l'or. Cependant, les populations n'ont pas de rapports particuliers avec la mine, en dehors des réunions du comité consultatif, qui est leur cadre de concertation. Les organisations de la société civile de la commune disent ne pas être membres de ce cadre de concertation.

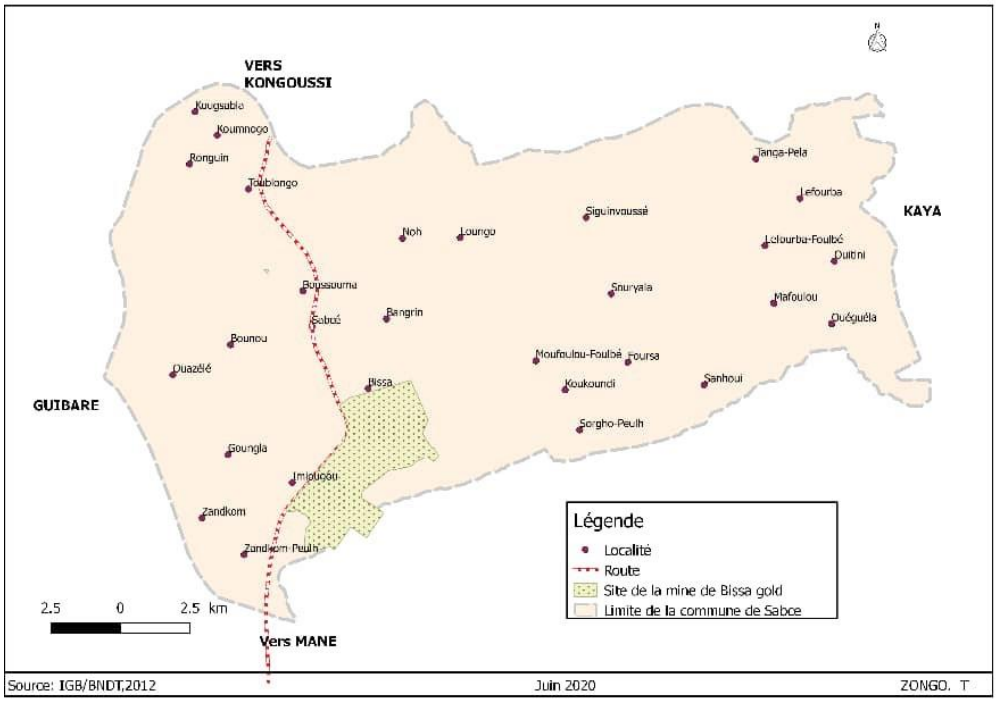


Figure 2 : Localisation de Bissa Gold et des villages riverains.

Cette carte montre clairement que la mine de Bissa Gold opère proche de plusieurs villages riverains de la province du Bam au Burkina Faso.

2.2.1. L'emploi, une stratégie d'acceptabilité des sociétés minières dans les zones de production au Burkina Faso

Après un demi-siècle d'indépendance africaine, le continent apparaît encore comme le continent du sous-développement et de l'instabilité sociopolitique (Magrin, 2011). En effet, le revenu par habitant n'a quasiment pas augmenté, en cinq décennies. La création d'infrastructures et de nouvelles activités agricoles, artisanales ou de service ne s'est pas accompagnée d'une montée en gamme des productions (Hugon, 2007 : 86). C'est dans ce contexte que les dirigeants africains ont mis l'accent sur le contrôle des relations avec

l'extérieur (exportation de matières premières brutes, importation de produits manufacturés, jeu diplomatique) plutôt que sur la production à destination interne (Bayart, 2006 ; Iliffe, 2009). Dans le cas du Burkina Faso, le secteur minier illustre très bien cette situation. Aucune mine industrielle, en 2006, et 15 mines, en 2019. Le secteur minier a connu une augmentation très rapide. Au regard de la vulnérabilité des populations riveraines autour des zones minières, les sociétés minières utilisent plusieurs stratégies (l'emploi et la formation) pour pouvoir s'implanter dans les zones de production.

Le besoin en main-d'œuvre des sociétés minières et la capacité de négociation des populations locales sont étroitement liés aux différentes phases du cycle minier (Van Vliet, 1998 cités par G. Magrin et Van Vliet 2005). La première phase correspond à la phase de l'installation du projet. C'est le moment où les besoins en main-d'œuvre sont plus importants pour la construction des habitations, de l'usine, des sites et pistes de production etc. C'est également pendant cette phase que se tiennent la plupart des promesses par les autorités et les responsables de la mine. La deuxième phase correspond à l'exploitation proprement dite. Elle demande plus de technicité, mais peu d'emplois non qualifiés. La troisième et dernière étape constitue la phase finale, qui correspond à la fermeture de l'exploitation et à la remise en état des terrains (G. Magrin, Van Vliet, 2005).

En effet, les multinationales emploient presque partout la même stratégie. Le début des activités est marqué par l'ouverture de la société minière aux négociations avec les riverains mais les demandes sociales sont faibles. Cette situation ouvre, pour la société minière, une marge de manœuvre favorable à la corruption. Plus on avance vers l'exploitation, moins les sociétés minières sont ouvertes aux négociations et plus les impacts environnementaux se font sentir et cela engendre souvent des conflits. Cette situation est observée dans la commune de Sabcé et Bissa village

Ainsi au Burkina Faso, dans la province du Bam, 80 % des personnes, interrogées sur le recrutement, affirment que le recrutement était très loin d'être transparent et que, d'ailleurs, les postes qu'ils obtenaient étaient très subalternes, peu qualifiés tandis que les emplois de direction sont le plus souvent attribués à des expatriés. Le problème des emplois n'est pas que quantitatif, il est aussi qualitatif. Dans les communes impactées par la mine, les emplois proposés à la population locale étaient, dans la plupart des cas, à durée déterminée, sous-payés et précaires. Les conditions de rémunération entre travailleurs expatriés et nationaux suscitaient une polémique. En effet, la différence de salaires est le plus souvent ressorti, lors de nos entretiens avec les anciens travailleurs de la mine de Bissa Gold. Cette différence de salaires est également observée dans toutes les quinze mines du Burkina Faso. Elle trouve sa

justification du fait que les travailleurs de la mine de Bissa Gold ont été recrutés par une société de sous-traitance nationale. À cet effet, pour un salaire de 600 000 FCFA discuté avec la mine de Bissa Gold, la société de sous-traitance donne un salaire de 110 000 FCFA le mois, pour un travail hebdomadaire.[5] Ces formes de recrutements engendrent des tensions dans plusieurs villages concernés par l'exploitation de la mine industrielle.

C'est pour cette raison qu'un cadre de concertation a vu le jour, suite aux nombreuses grèves et protestations, tantôt organisées par les travailleurs, pour l'amélioration de leurs conditions de vie, tantôt par la population sur le faible taux de recrutement des fils et filles de la commune du Bam. Cependant, le dynamisme de ce cadre de concertation s'amenuise dans la localité. Par ailleurs, l'information, en matière d'emplois, de sous-traitance ou de fournitures de biens et de services dans le secteur minier ne circule pas correctement entre Bissa Gold et le cadre de concertation. Malgré la mise en place de ce cadre de concertation, les tensions persistent. La gestion des conflits, entre Bissa Gold et la population, impose des modalités de recours aux autorités locales des villages riverains, pour un règlement à l'amiable et les hauts responsables de la localité, en cas de situations conflictuelles pour des résolutions.

Pour la plupart des acteurs de la commune de Sabcé, la mine n'a pas apporté actuellement l'accompagnement attendu en termes d'emplois et de développement des activités génératrices de revenus dans le département et villages environnants. Pour eux, ce manque d'accompagnement trouve sa justification du fait que les autorités Burkinabé n'ont pas un pouvoir réel de contrôler une mine industrielle. Au sein de la mine Bissa Gold, le recrutement se fait sans aucune offre d'emploi. À titre illustratif, les premiers électriciens ont été recrutés sur la base d'une liste noire que certaines entreprises ont donnée directement à la direction de Bissa Gold[6]. Ces pratiques de certains dignitaires encouragent les sociétés minières, installées au Burkina Faso, à gérer le personnel local sans un minimum d'égard et sans aucune norme de bonne pratique de gestion des ressources humaines. La législation du travail est bafouée par les dirigeants des sociétés minières industrielles. Les travailleurs sont victime de licenciements abusifs. En 2015, suite à une grève, portant sur la revendication de meilleures conditions de travail, 116 employés sur les 700 que compte la mine Bissa Gold ont été remerciés. La photo 1 illustre très bien le mécontentement des travailleurs de la mine de Bissa Gold**.**

[5] Entretien avec un ancien travailleur de la mine de Bissa Gold, en novembre 2019 dans la province du Bam

[6] Entretien avec un responsable de la société civile à Sabcé



Photo 1 : Grève des travailleurs de la mine de Bissa Gold

(Cliché Faso net, 2016).

Pendant que les travailleurs négociaient la suspension de la grève sous l'égide du ministre du travail, le 20 octobre 2015, les lettres de licenciement étaient signées et notifiées aux banques dans la foulée[7]. Depuis cette date, les travailleurs licenciés sont nombreux à avoir leurs comptes en banque bloqués. Pour régler la situation, les travailleurs licenciés disent avoir saisi l'inspection du travail de Kaya, chef-lieu de la région du Centre Nord du Burkina Faso, qui a notifié à Bissa Gold son caractère illégal envers les travailleurs. En plus de l'inspection, le ministre du travail aurait également fait des recommandations pour mettre fin à la crise, mais ces recommandations ont été ignorées par la mine (J. Bonkoungou, 2016). Cette situation, envoyée devant les juridictions compétentes du pays, a connu un dénouement, en juillet 2019. En effet, la société minière Bissa Gold a été condamnée par le juge de cassation. À partir de cet instant, les travailleurs licenciés ont jugé utile, à travers l'huissier, qu'il fallait passer à l'exécution. Les comptes de la mine ont été saisis, des lingots ont été pris. Face à cette nouvelle donne, la société minière a approché la cour de cassation pour demander l'annulation des saisies[8]. Le tableau 1 donne une idée sur le nombre d'emplois générés par les onze mines que comptait le Burkina Faso, en 2017.

[7] Extrait de l'économie du Faso (2016). Licenciés de Bissa Gold : le PDG en rescousse

[8] Extrait du Faso net (2019). Le juge de cassation condamne la société minière Bissa Gold

Tableau 1 : Les emplois générés par le secteur minier Burkinabé en fin 2017

Mines	Nationaux	Expatriés	Total
Namissiguima	1588	96	1684
Mana	732	38	770
Perkoa	301	25	326
Essakane	2070	103	2173
Guiro	196	3	199
Taparko Bouroum	617	22	639
Bissa	1147	86	1233
Youga	682	48	730
Netiana	123	2	125
Bagassi	694	116	810
Houndé	867	95	962
Total	9017	634	9651

L'analyse de ce tableau montre bien que les personnes qui travaillent dans les sociétés minières industrielles sont très minimes, comparativement à la mine artisanale où le chiffre se situe à plus d'un million de personnes, à en croire les chiffres du ministère des mines du Burkina Faso. Le tableau indique bien que Bissa Gold emploie 1 147 travailleurs nationaux et 86 travailleurs expatriés. Il ressort de nos entretiens que le salaire des 86 travailleurs expatriés dépasse largement le salaire des 1147 travailleurs nationaux. De plus dans, les 1147 travailleurs locaux, les contrats à durée déterminée dépassent largement les contrats à durée indéterminée.

2.2.2. Une conciliation difficile entre la mine de Bissa Gold et les autres activités dans le Bam

L'extraction minière, dans les pays africains, est considérée comme un facteur indispensable pour booster le développement ou la croissance économique dans le but d'atténuer la pauvreté dans les pays en développement. Cependant, personne ne doute sur la contribution des mines industrielles à l'économie du Burkina Fao. Mais force est de constater que les possibilités d'emplois suscités par les projets miniers ou pétroliers sont souvent à l'origine du déclin de certaines activités, notamment agricoles (G. Magrin, 2001 : 383). Bissa Gold a suscité beaucoup d'espoirs au niveau de la population des villages riverains. Les demandes de travaux sollicités n'ont pas été couronnées de succès dans leur totalité. Malgré tout, la mine a accru l'espoir des populations riveraines à tel point que beaucoup de paysans ont abandonné leurs champs pendant ces dernières années pour des contrats à durée déterminée. Ce secteur constitue à la fois un frein au développement économique régional et enferme des millions de personnes dans le cercle vicieux de l'extrême pauvreté, diminuant ainsi la qualité de vie (T. Zongo, 2019).

En effet le système économique basé sur l'agriculture semble être très fortement concurrencé par les activités minières, au Burkina Faso. Alors que 70 % des Africains dépendent de l'agriculture pluviale déjà vulnérable à une variété de stress, dont ceux associés au changement climatique (Banque Mondiale, 2009). L'agriculture est très indispensable pour la sécurité alimentaire, car elle constitue, non seulement un moyen de production des aliments, mais aussi la principale source de subsistance pour les deux tiers de la population en Afrique subsaharienne (OIT, 2007). D'une manière générale, la production agricole des pays à faibles revenus du continent africain est affectée par les variabilités climatiques, il s'agit donc de moyens de subsistance d'un grand nombre de personnes qui se retrouvent menacés par l'insécurité alimentaire. À côté des variabilités climatiques se trouve un phénomène récent qui a reçu l'appellation de « land grabbing » ou « accaparement de terres ». Aujourd'hui l'enjeu classique de l'accès à la terre acquiert une nouvelle actualité au Burkina Faso. En effet, l'usage des mines, pour parvenir au développement du pays, a renforcé la ruée vers les terres arables. Selon la Banque mondiale, les transactions foncières, concernant environ 56 millions d'hectares, étaient annoncées avant la fin 2009, par rapport à une expansion des terres agricoles de moins de quatre millions d'hectares, avant 2008. Dans la province du Bam, l'accès aux terres pour l'implantation de la mine industrielle a fait l'objet de négociations avec les populations riveraines. Cette acquisition des terres pour l'exploitation de la mine industrielle a eu des impacts sur la vie des populations. C'est dans ce cadre que 80 % des personnes enquêtées déclarent que la mine nous a rendues pauvres : *« Nous n'avons plus de terres pour cultiver et des zones de pâtures pour nos animaux alors que sans terre pas de mil ou de sorgho et d'élevage pour nourrir notre famille. Pourtant, lors de la phase de négociation, la mine nous avait promis d'avoir des terres pour nous »*. Le manque de terre, pour la culture et la pratique de l'orpaillage, est à la base du départ des jeunes du département de Sabcé vers les autres régions du pays ou dans les pays voisins à la recherche du bien-être. Cette situation contribue à aggraver la pauvreté dans la province.

Outre les terres, le lac Bam, qui est au centre des cultures maraîchères, souffre énormément, depuis l'installation de la mine de Bissa Gold. Cette situation s'illustre très bien par les entretiens recueillis sur le terrain. C'est à ce titre que IT avance que « le *lac Bam pleure aujourd'hui à cause de la mine, car le lac passe son temps à tarir »*. Alors que ce lac (figure 3) a été une référence pendant la periode de la révolution à travers la production du haricot vert, les oignons et les tomates.

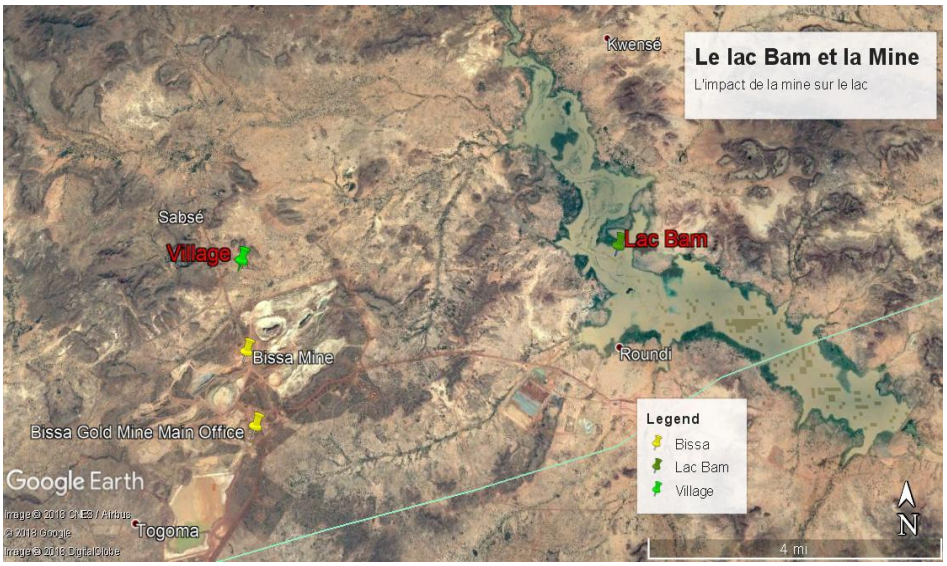


Figure 3 : Le lac Bam

Il est bien difficile de concilier environnement et activité minière. Malgré les profits économiques que la mine de Bissa Gold prétend créer, de telles activités peuvent aussi, à bien des égards, provoquer nombre de préjudices pour les territoires producteurs.

2.2.3. Le discours « gagnant-gagnant » dans le domaine minier burkinabé : leurre ou réalité ?

Dans le secteur minier Burkinabé, c'est le discours « gagnant-gagnant » qui est prôné, à en croire le discours du ministre des mines et carrières du Burkina Faso, prononcé lors de la semaine minière Ouest africaine (SAMAO), en septembre 2018. L'un des objectifs essentiels de son discours est l'augmentation des sociétés minières dans les prochaines années à venir. Alors que l'objectif fondamental du discours gagnant-gagnant est la préservation des valeurs, comme la biodiversité et la stabilité du climat. La problématique de réhabilitation des mines en fin d'exploitation n'a pas fait l'objet d'une attention particulière du ministre, lors de son allocution. Le discours gagnant- gagnant doit mettre l'accent sur une conception positive de la collaboration entre les acteurs locaux et externes. La participation locale aux décisions et aux profits économiques constituent un outil important pour atteindre cet objectif de protection de la nature. Si effectivement ce discours gagnant-gagnant tant prononcé par nos autorités devrait suivre les objectifs réels d'un tel discours, la population riveraine de la mine de Bissa Gold devait être contente de la présence de la mine. Le paradoxe est que 75 % des enquêtés, à l'échelle locale, considèrent que la mine représente un danger pour eux. Cette position des enquêtés est très bien illustrée par les propos suivants : *« Nous voudrions que Bissa Gold ferme ses portes parce que sa présence n'a pas résolu un tant soit peu nos problèmes à Sabcé,*

au contraire elle n'a fait que dégrader nos conditions de vie. L'emploi des jeunes promis, lors de son installation, n'est plus d'actualité de nos jours »

Le complexe minier produit des déchets qui peuvent être source de pollution des sols et des puits d'eau au niveau de la commune de Sabcé. La population de la commune de Sabcé est astreinte à avaler des poussières dégagées par la mine, ce qui engendre des toux chroniques.

3. Discussion

Le débat autour de l'emploi, lors de l'installation d'une mine industrielle, est plus que d'actualité dans les zones de production des pays en développement. Les populations sont contraintes à des déplacements forcés abandonnant leurs terres et leurs cadres de vie pour faire face à un enjeu national. Les tensions autour des mines industrielles au Burkina Faso, comme ailleurs, proviennent de deux considérations. Celle d'une population rurale qui voit en la mine industrielle une opportunité nouvelle pour avoir du travail et en finir avec leur misère et d'autres part les promesses non tenues des autorités burkinabés et de la société minière, lors de l'installation de la mine (T. Zongo, 2019). Les réponses des populations, pour traduire leur insatisfaction vis-à-vis de l'emploi, s'expriment de diverses manières. Si à Tongon, en Côte D'ivoire, elles s'expriment par une concurrence entre orpaillage et mine industrielle, dans le même périmètre (Y. Kouame, 2014), au Burkina Faso, elles se déroulent sous la forme de manifestation violente. C'est le cas de la manifestation des femmes de la province du Bam, en 2016, contre la mine Bissa Gold pour exiger la réalisation des promesses faites par la société minière (T. Zongo, 2020, p.7). Alors, un exemple parmi tant d'autres ; le 19 mars 2012, les populations de Dori et celles des localités environnantes ont érigé des barricades à l'entrée de la ville pour empêcher l'accès aux véhicules de la société minière IAMGOLD S.A. Ils exigeaient l'examen de leurs doléances portant sur la politique de l'emploi de la mine, la publication du contrat qui lie l'Etat Burkinabé a IAMGOLD et le bilan de l'exploitation minière pour une meilleure prise en compte des préoccupations des populations (C. Lila, 2014, p. 23)

Ce constat a été effectué par L.M. Diallo (2009 :10) à Kédougou, un village aurifère au Sénégal, ou les promesses non tenues dans le domaine de l'emploi ont suscité une violente manifestation organisée par les jeunes habitants de Kédougou pour relever le sentiment de l'insuffisance des retombées du projet minier de Sabodala. En effet, le problème d'emploi, l'accaparement des terres et les déplacements forcés en milieu rural, suite à l'installation des sociétés minières industrielles, précarisent les populations riveraines et augmentent le phénomène migratoire, de nos jours, au Burkina Faso.

Conclusion

Le système économique de la communauté rurale de la province du Bam est caractérisé par le développement des activités traditionnelles telles que l'agriculture, l'élevage et l'orpaillage. Cependant, l'intrusion de l'industrie minière Bissa Gold dans son territoire a engendré des impacts environnementaux et socio-économiques qui contribuent largement à la transformation de l'espace. L'ouverture d'une mine cristallise des jeux de pouvoirs entre différents acteurs. L'émergence de ces dynamiques contradictoires est entretenue par le manque de transparence et les promesses non tenues de la société minière Bissa Gold.

Cette situation complexifie les relations entre la société minière et la population riveraine.

En effet, le non-respect des engagements pris par la société minière Bissa Gold et l'omniprésence de l'Etat burkinabé suscitent la question de manque de transparence dans le traitement des dossiers des travailleurs et favorisent les multiples tensions entre les différents acteurs. Aujourd'hui, l'installation d'une mine industrielle suscite des interrogations quant au devenir de la région. Une fois la mine en fin d'exploitation, qu'est-ce qui restera pour les villages riverains et de la province tout entière ?

Le débat reste ouvert, et le champ de la recherche sur l'analyse des promesses en termes d'emploi, lors du discours de l'implantation d'une mine industrielle et l'après mine sont encore insuffisamment explorées. Il est de la responsabilité des chercheurs en sciences sociales d'investir ce champ.

Bibliographie

BONKOUNGOU Justine, 2016, *La société minière Bissa Gold convoqués par les travailleurs licenciés*, Faso net.

DIALLO MOUHAMADOU Lamine, 2006, *Mines et dynamiques spatiales dans le Sénégal oriental, l'exemple de la communauté rural de Khossanto*, mémoire de maîtrise de géographie, Université Gaston Berger de Saint-Louis, 107 p.

CAMPBELL. Bonnie., HATCHER Pascale., LAFORTUNE Ariane et SARRASIN B., 2004, *Enjeux des nouvelles réglementations minières en Afrique*, Uppsala, Nordiska Africa Institutet.

OECD, 2012, *Cadre d'action pour l'investissement agricole au Burkina Faso*, Paris, OECD Publishing

KONAN KOUAME Hyacinthe, Koffi Yeboué Stéphane Koissy et Koffi Simplice Yao, 2016, « Les cacaoculteurs délocalisés du secteur minier de Bonikro à l'épreuve de l'insécurité alimentaire au Sud de la Côte d'Ivoire », in *GEOTROPE, Revue de Géographie tropicale et d'environnement*, n°2, Abidjan, EDUCI, p. 94-105

MAGRIN Geraud, Van Vliet, 2009, "The Use of Oil Revenues in Africa", in Lesourne J. (ed.), Governance of Oil in Africa: Unfinished Business, Paris, Ifri, Les Etudes Ifri, Gouvernance européenne et géopolitique de l'énergie, Tome 6, 2009 (à paraître).

MAGRIN Geraud, Van Vliet G., 2005, « Greffe pétrolière et dynamiques territoriales : l'exemple de l on shore tchadien », *Afrique contemporaine*, n° 216, Bruxelles, De Boeck, Larcier S.A., 87105.

MAGRIN Geraud, 2003, « Enjeux d'un enrichissement pétrolier en Afrique centrale, le cas du Tchad », Paris, collections mémoires et documents de l'UMR-PRODIG, 93 p.

THUNE Matthieu, 2011, « L'industrialisation de l'exploitation de l'or à Kalsaka, Burkina Faso : une chance pour une population rurale pauvre ? », *EchoGéo*, URL : http://echogeo.revues.org/12535 ; DOI : 10.4000/echogeo.12535.

ZONGO Tongnoma, Zerbo R., 2019, « Processus d'extraction minière et enjeux de développement durable au Burkina Faso », monange.org-Décembre 2019,17 p.

ZONGO Tongnoma, 2020, « Kalsaka Minng, une société minière dans le Nord du Burkina Faso : des rêves brisés ? », *Revue RSS-PASRES*, 14 p.